

Initiative actualité de protection

Protection contre la sexualisation des enfants et adolescents

ASSOCIATION INITIATIVE DE PROTECTION



**Prévention: la police vaudoise
présente une vidéo impressionnante
voir page 1 et 5**

Rapport de Berne

Non à la sexualisation précoce à l'école enfantine – oui à l'enseignement de la prévention par la police

Par Andreas Gafner, conseiller national

Dans mon dernier rapport de Berne, je traitais de l'exposition croissante de nos enfants au numérique, et je me demandais dans quelle mesure ce phénomène est dangereux. Le chercheur allemand Manfred Spitzer, spécialiste du cerveau, a répondu de manière relativement claire. Selon lui, les smartphones rendent nos enfants «malades, abrutis et dépendants», un constat dont tous les médias

suisse, notamment Blick et 20Minutes, se sont fait l'écho ces dernières semaines. L'écrivain suisse Rolf Dobelli, par exemple, a réclamé l'interdiction des médias sociaux pour les moins de 16 ans, et les médias ont même posé la question de savoir si les smartphones devaient être bannis des classes d'écoles suisses.

Suite à la page 5

Sexualisation précoce dans des écoles L'Association Initiative de protection

Imaginez-vous cette scène: un enfant en âge préscolaire revient tout perturbé à la maison et, en sanglots, dit à ses parents qu'il ne veut plus retourner à l'école enfantine. « Que s'est-il passé », demandent les parents. «Aujourd'hui, une sage-femme est venue pour raconter des histoires d'enfants d'école enfantine nus avec des images», répond l'enfant. «Oh non... et après?», demandent les parents. «Après, on nous a montré encore plein d'autres choses dégoûtantes, mais je ne veux pas en parler, je ne veux juste plus retourner à l'école enfantine».

Le magazine spécialisé *Obstetrica* destiné aux sage-femmes a récemment publié, sous le titre «Une sage-femme instruit dans les écoles enfantines», un article effarant sur «l'éducation» des enfants en âge préscolaire dans les Grisons. L'auteur et sage-femme Ruth Niederreiter y décrit ses activités lors des visites dans ces établissements. Déjà dans le sous-titre de l'article, on postule en caractères gras que «les soucis concernant la sexualisation précoce sont infondés». S'excuser avant même le début d'une action, c'est prêter le flanc au dicton «qui s'excuse s'accuse».

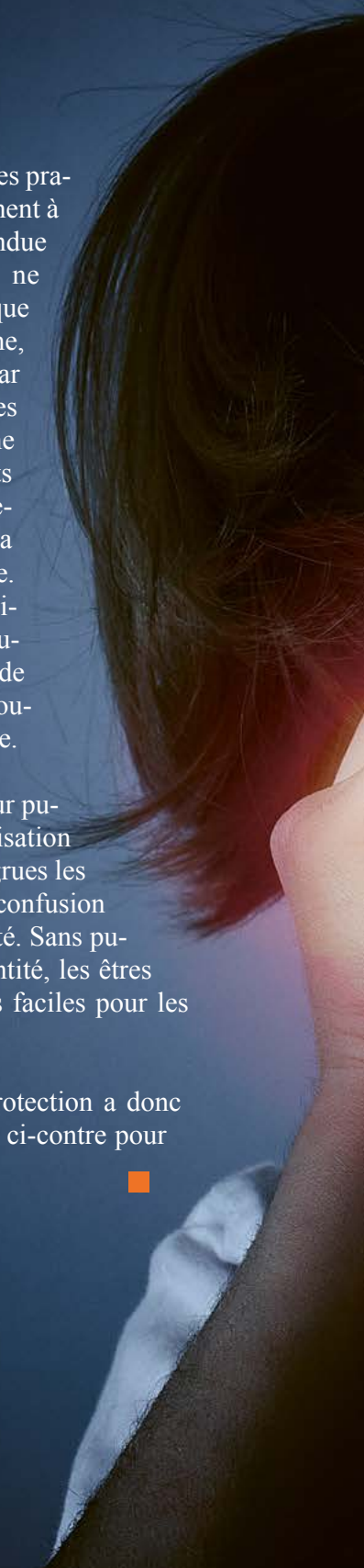
La suite de cet article est un mélange toxique de sexualisation précoce, d'endoctrinement féministe et de propagande LGBT+. Mme Niederreiter commence son enseignement en décrivant diverses «configurations familiales». Pas difficile de comprendre son propos: on montre aux enfants une maison dans laquelle vivent des couples homosexuels et hétérosexuels, avec ou sans enfants. Résultat: la notion de famille est vidée de son sens et l'exception en matière de configuration familiale devient la norme.

Ensuite, il s'agit d'habiller des personnages en papier. Mme Niederreiter incite les enfants à vêtir la fillette en papier d'habits de garçon, et à faire porter une robe au garçon. Ce dernier est ensuite affublé d'une coiffure avec de longs cheveux abondants. C'est de la propagande transgenre la plus pure visant les enfants entre quatre et six ans.

Le comble, ce sont les exercices pratiques qui suivent. Conformément à la croyance toujours plus répandue que «l'éducation sexuelle» ne peut être inculquée que si quelque chose de sexuel l'accompagne, on joint le geste à la parole. Par exemple, on illumine les parties du corps des enfants avec une lampe de poche. Les enfants doivent ensuite dire s'ils aimeraient ou non qu'on touche la partie de leur corps illuminée. Bien entendu, les parties génitales et les fesses sont aussi illuminées en détail. La question de savoir si un enfant peut être touché à ces endroits reste ouverte.

Les exercices sexuels ôtent leur pudeur aux enfants. La normalisation de situations familiales incongrues les prive de leurs repères. Et la confusion des sexes leur vole leur identité. Sans pudeur, sans repères et sans identité, les êtres humains sont alors des proies faciles pour les abus de toutes sortes.

L'Association Initiative de protection a donc décidé d'agir. Lisez l'encadré ci-contre pour en savoir plus. ■



Écoles enfantines grisonnes: Lettre d'avertissement alerte les parents

LETTRE D'AVERTISSEMENT AUX PARENTS GRISONS

Il faut arrêter ce qui se passe actuellement dans les écoles enfantines! L'Association Initiative de protection a décidé d'agir en envoyant une lettre de mise en garde à plus de mille parents dans les Grisons. Ce courrier invite les parents concernés à faire ce qui suit:

- L'éducation sexuelle est l'affaire des parents. En fait, les écoles enfantines ne sont pas un endroit approprié pour l'éducation sexuelle. Ce n'est pas l'âge approprié. Dites non! Enseigner la prévention des abus visant les enfants, c'est l'affaire de la police.
- L'éducation sexuelle est l'affaire des parents. En fait, les écoles enfantines ne sont pas un endroit approprié pour l'éducation sexuelle. Ce n'est pas l'âge approprié. Dites non! Enseigner la prévention des abus visant les enfants, c'est l'affaire de la police.
- Racontez-nous votre histoire et dites-nous comment vous aider.

Le Ministère public enquête sur deux dirigeants d'une association LGBT

Le TagesAnzeiger a révélé que l'association de Suisse centrale «Sozialwerk.LGBT+» était un haut lieu de relations sexuelles entre dirigeants adultes et des jeunes, de comportements moralement indéfendables et d'abus de pouvoir. Le Ministère public de St-Gall examine l'éventualité de poursuites contre des infractions pénales. Une chose est sûre: les limites entre abus, éducation sexuelle et activités LGBT sont très floues.

Sachant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) répand sa propagande pour les droits sexuels dès la naissance, il n'est pas étonnant que l'on débâte actuellement «d'espaces de masturbation» dans les crèches. Dans la Frankfurter Allgemeine Zeitung, le Dr. Martin Voigt, spécialiste de l'enfance, a récemment évoqué cette éducation sexuelle «moderne» qui vise à placer délibérément les enfants dans des situations et des états émotionnels chargés (sexuellement). Les enfants, plongés dans des jeux de rôles, sont alors facilement manipulés. Tout ceci se déroule sous prétexte d'autodétermination sexuelle des enfants et des adolescents.



Le prévenu, de son propre aveu, aime à se satisfaire lui-même en jouant le rôle d'un chien.

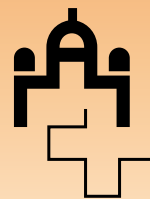
Mais le concept de protection mis en avant vise en fait à ôter le sentiment naturel de pudeur et peut être assimilé à un conditionnement pédagogique en vue d'abus sexuel, explique le Dr. Voigt. Cette affirmation ne tombe pas de nulle part: les présomptions d'abus sur des jeunes lors d'une rencontre LGBT le démontrent clairement.

«Mais le concept de protection mis en avant vise en fait à ôter le sentiment naturel de pudeur et peut être assimilé à un conditionnement pédagogique en vue d'abus sexuel.»

Les deux hommes prévenus sont un couple homosexuel. Avec l'aide de fonds publics, ils ont mis en place l'association «Sozialwerk.LGBT+» qui fait notamment de la publicité pour des livres comme «das Arschbuch» (le livre du cul), avec des instructions pour la pratique du sexe anal, ou «PetPlay», un ouvrage qui promet la satisfaction aux jeunes qui veulent se mettre dans le rôle d'un animal. Cette association anime également deux points de rencontre, l'un à Coire (GR) et l'autre à Buchs (SG). L'atmosphère qui y règne est décrite par diverses sources anonymes comme «chargée sexuellement». Logiquement, les rencontres qui s'y déroulent, ouvertes aux jeunes dès 13 ans, sont abondamment accompagnées de sex toys comme des attaches et des plugs anaux.

Dans ce contexte, il semble que des abus sexuels sur mineurs ont été commis par deux dirigeants adultes. L'un des prévenus répond aux accusations avec légèreté: «Les mineurs sont aussi en mesure de prendre des décisions en assumant leurs responsabilités. Et s'il se trouve que ces décisions sont erronées, eh bien c'est comme ça, cela fait partie de l'apprentissage». La boucle de l'éducation sexuelle «moderne» est bouclée. L'«éducation» précoce aboutissant à l'autodétermination sexuelle passe par des abus et des ingérences. Pour cet activiste LGBT accusé, ces faits font partie de l'apprentissage. Pas pour l'Association Initiative de protection! ■

Rapport de Berne



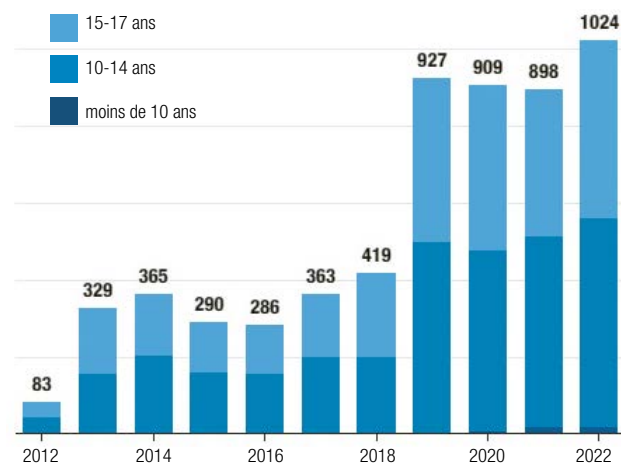
Andreas Gafner
conseiller national / BE

Suite de la page 1

Dans la présente édition, j'aimerais poursuivre la réflexion, à savoir en demandant si l'exposition précoce au numérique revient en définitive à la sexualisation précoce. C'est une question que je me suis souvent posée, vu les effarants chiffres récemment publiés par les autorités de poursuite pénale. Si, en 2012, seulement 83 adolescents ont été condamnés pour pornographie, en 2018 ce chiffre a grimpé à 419. En 2022, il était de 1024, dépassant ainsi pour la première fois la barre des mille condamnations. Et ce n'est probablement que la pointe de l'iceberg, car bien souvent, la diffusion de pornographie illégale ne fait même pas l'objet d'une dénonciation.

La police vaudoise, qui a décidé de lutter contre la sexualisation précoce dans les cours de récréation et les classes d'école, a récemment produit une vidéo en collaboration avec la Prévention suisse de la criminalité. «Hé, toi, je t'observe et je sais ce que tu as fait hier. Tu as regardé du porno, c'est ça? Tu penses que c'est ok? C'est pas ok.» C'est ainsi que débute cette vidéo de trois minutes avertissant les enfants et les adolescents des dangers de la pornographie légale et illégale ainsi que du partage de photos comprenant de la nudité.

Nombre d'adolescents condamnés pour pornographie illégale.



Dans la vidéo en question, une voix off met en garde le spectateur contre la consommation de pornographie légale par des personnes mineures. Selon le Code pénal suisse, le partage de telles vidéos par des moins de 16 ans est punissable. La vidéo vaudoise met aussi en garde contre les conséquences du sexting entre mineurs – le partage de photos ou de vidéos intimes –. Partager des images intimes de soi-même a pour conséquence possible que la police débarque «dans ton école, dans ta classe, à ta table» et «t'emmène». Et le clip vidéo continue: «N'oublie pas: je t'observe, jour et nuit. Car c'est moi.» La suite montre que l'homme barbu cachait en fait une femme censée jouer le rôle de la mère du jeune concerné et qui dit: «Je ne veux que ton bien, mon trésor.»

C'est vrai, cette vidéo se veut claire et franchement dramatique. Il n'a donc pas fallu attendre longtemps pour qu'une «experte des violences sexuelles et des consultations aux victimes» ne monte au créneau avec des critiques dans les médias, affirmant que cette vidéo «provoque la peur et pose de graves problèmes à différents niveaux». Mais à notre époque de TikTok, Snapchat et Instagram, où la durée de l'attention diminue sans cesse, comment atteindre les enfants et les jeunes? - À mon avis, en publiant de telles vidéos sur les réseaux sociaux. Dans le clip vidéo concerné, le discours est clair et carré: il faut savoir que la police de Zurich effectue déjà, à raison d'une ou deux fois par semaine, des descentes au domicile d'adolescents. Elle entre dans un appartement tôt le matin, fouille le domicile en présence des parents et des frères et sœurs pour chercher des pièces à conviction dans des affaires de pornographie illégale. Une expérience qu'on ne souhaite à aucun parent.

Dans cette affaire, je soumettrai une question au Conseil fédéral afin de savoir comment il entend lutter contre l'augmentation du nombre de délits de pornographie chez les personnes mineures. ■

Andreas Gafner
Conseiller national, Oberwil im Simmental (BE)

Les médias sociaux cachent des criminels!

Les réseaux sociaux sont explorés par des jeunes qui non seulement tombent sur des contenus douteux, mais qui rencontrent aussi des adultes inconnus. Deux cas tragiques de telles situations révèlent les dangers de l'univers des médias sociaux.

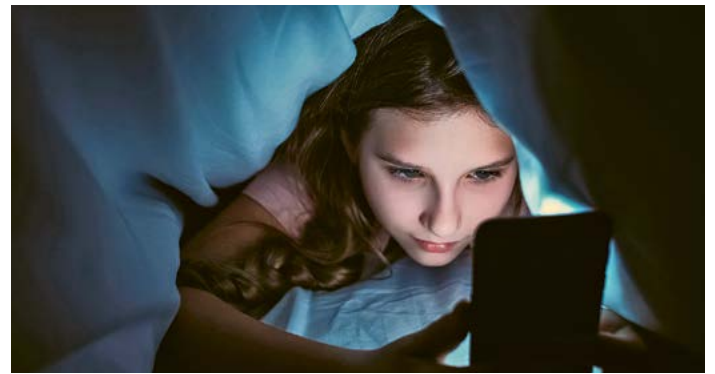
Descente dans l'abîme avec Tiktok: une mère met en garde!
Rantigny, France: Shanon, âgée de 13 ans, avait convenu d'un rendez-vous avec un jeune homme rencontré sur Tiktok et qui avait caché son vrai âge. L'auteur présumé des faits, âgé de 19 ans, a attiré la jeune fille dans un appartement, l'a violée et l'a grièvement blessée. Shanon a dû être placée dans un coma artificiel. Elle est décédée trois semaines plus tard à l'hôpital. Son enterrement a eu lieu le 9 avril 2024 en présence de plus de 400 personnes.

Au vu des blessures subies, l'avocat de la famille parle d'un acte barbare. La mère de la jeune fille décédée met en garde contre le grand danger de rencontrer des inconnus sur les médias sociaux.

Emily: pas une jeune fille, mais un maître chanteur
Un adolescent de 16 ans dialogue sur Instagram avec Emily, une présumée jeune fille. Celle-ci lui fait des avances, puis demande une photo live ainsi que des photos et des vidéos de nu du jeune homme. La «souris» est prise au piège! Il se révèle qu'Emily n'est pas une jeune fille, mais un homme adulte, membre d'un groupe de maîtres chanteurs nigériens. «Emily» menace d'envoyer les photos de nu du jeune homme à sa famille et à ses amis, et réclame de l'argent. Cette forme de chantage s'appelle «sextortion». Selon un expert¹, 18 jeunes

en Amérique du nord se sont suicidés au cours de 18 derniers mois suite à des cas de «sextortion».

La police municipale de Zurich conseille de couper immédiatement les contacts avec l'auteur de chantage et de n'envoyer en aucun cas de l'argent. Dans une telle situation, le mieux est de faire des copies du fil de discussion et de déposer plainte auprès de la police.²



Stop à partir de 20h: limiter l'accès à Internet

Conseil de l'Association Initiative de protection: informez-vous sur ce genre d'incidents, maintenez le dialogue avec l'adolescent sous votre garde et contrôlez activement son accès aux médias sociaux.³

¹ John Shehan du National Center for Missing and Exploited Children (NCMEC), USA

² NZZ, 22.1.24

³ Voir aussi «Initiative de protection - Actualités» no 47, p. 2 et 3

Appel aux dons:

Association Initiative de protection
Case postale, 4142 Münchenstein
IBAN: CH67 0900 0000 7080 8080 1

Téléphone pour les parents et autres personnes concernées
qui veulent des conseils: 061 702 01 00
www.initiative-de-protection.ch, info@initiative-de-protection.ch

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît chaque trimestre / Abo: CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / Edition et rédaction: Association Initiative de protection, case postale, 4142 Münchenstein, Tél. 061 702 01 00, info@initiative-de-protection.ch, www.initiative-de-protection.ch, IBAN: CH67 0900 0000 7080 8080 1 / © Association Initiative de protection / Images: p. 2/3 iStock; p. 6: Shutterstock; le reste: m.à.d. / Maquette: WJP Werbeagentur, 4053 Basel / Impression: Bruhin Spühler AG, Rütli.

Nous dépendons de votre soutien de toute urgence!

